



Droit du travail (60 heures)

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux collaborateurs :

- Maîtriser l'application du droit du travail dans l'entreprise sous ses aspects touchant aux relations individuelles et collectives. Développer des compétences en matière de raisonnement juridique permettant de solutionner des situations réelles.

Public et pré requis :

- Groupe max : 6 stagiaires
- Tout nouveau collaborateur
- Pas de pré-requis

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Remise d'exercices "papier"
- Remise de supports "papier"

Suivi et évaluation des résultats :

- Attestation de présence
- Attestation formation individualisée

Date et lieu :

- Nombre heures de formation : 60h
- Date : entrées permanentes
- Lieux : Villeneuve d'Ascq

Programme :

PARTIE 1

- La représentation du personnel
- Les syndicats
- La négociation collective
- La participation, l'intéressement et les plans d'épargne
- Le bilan social

PARTIE 2

- Le recrutement
- Dispositions générales propres au contrat à durée indéterminée
- Le contrat à durée déterminée
- Le contrat de travail temporaire
- Le contrat de travail à temps partiel
- Le contrat d'apprentissage
- Les contrats aidés
- Les pouvoirs de l'employeur et les libertés des salariés
- La suspension et la modification du contrat de travail
- La modification dans la situation juridique de l'employeur : le transfert d'entreprise
- La durée du travail, les congés et les repos
- La rémunération du travail
- La formation
- Le licenciement pour motif économique
- Les autres modes de rupture
- Les effets de la rupture du contrat de travail

PARTIE 3

- Les contrôles de l'application du droit du travail et de la protection sociale
- Les conflits non contentieux de la relation de travail
- Le contentieux de ma relation de travail